BOURGUEIL

VIVONS

Page 3
Mise en place
du nouveau
conseil municipal

Page 10
Le camping prêt
à accueillir les
touristes

Pages 14 à 16
Une année
atypique
pour les écoles

N°1
juillet
2020

Édito

Madame, Monsieur,

Le 15 mars 2020, avec plus de 55% des suffrages exprimés, vous avez choisi d'élire la liste "Agir ensemble pour Bourgueil" et nous vous en remercions.
L'élection du maire, initialement prévue le 22 mars, n'a pu finalement se tenir que le dimanche 24 mai. Et entre-temps, la crise sanitaire de la COVID-19 a fortement impacté la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Je veux ici remercier toutes les personnes qui ont agi en responsabilité et qui, par leurs actions, leur travail, ont contribué à ralentir la propagation du virus sur notre territoire.
Je remercie également celles et ceux qui ont effectué des actes de solidarité en direction d'un voisin ou d'une voisine, d'une personne dans le besoin et qui ont facilité la vie des uns et des autres. Le lien social et la solidarité sont à mes yeux des valeurs d'humanité importantes.

Nous sommes à présent dans le temps du déconfinement.
L'impatience de certains, et la crainte des autres quant à un relâchement précipité sont entièrement compréhensibles. Cette tribune me permet aussi de remercier sincèrement les services de l'État qui nous aident à prendre des décisions équilibrées, au quotidien, afin que chacun d'entre nous vive, le mieux possible, ce moment si particulier.
À ce jour, la situation sanitaire nous permet d'envisager une période estivale jalonnée de quelques festivités. Afin que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles, il nous faut rester vigilant et prendre toutes les précautions nécessaires, c'est-à-dire continuer à respecter les gestes barrières et porter un masque quand cela est recommandé.

Depuis un mois, la municipalité, les élus et tous les agents s'impliquent au quotidien pour rattraper le retard, dû au confinement et travaillent pour que le retour à une vie normale se fasse dans les meilleures conditions possibles. A Bourgueil, nous avons pu rouvrir, sans devoir les refermer pour le moment, le marché, le camping et le plan d'eau, les écoles et le restaurant scolaire, et aussi quelques structures sportives. La Fête de la Musique a, certes modestement, pu être aussi organisée…

Avec les élus de la majorité, nous souhaitons mettre en œuvre un programme, basé sur le bien vivre à Bourgueil et le rayonnement de notre commune.

Pour un Bourgueil où il fait bon vivre, dynamique, convivial et accueillant pour les personnes qui le visitent, nous allons mettre en œuvre 5 projets majeurs, dans les jours et mois qui viennent :

- Rencontrer les personnels de santé de Bourgueil, et travailler en commun sur l'installation d'une Maison de Santé Publique, dans l'ancien EHPAD.
- Rétablir des rencontres avec les citoyens, élément fondamental de notre action au service de tous.
- Engager les travaux de rénovation de l'Église dès cette année.
- Mettre en place un conseil municipal de jeunes.
- Aménager l'espace devant l'Abbaye.

Dans quelques jours, nous allons voter le budget de la collectivité pour l'année 2020.
Sachez déjà que, comme nous nous y étions engagés, la commune n'augmentera pas ses taux d'imposition.
Ce budget 2020 sera fortement impacté par des dépenses non prévues, liées à la gestion de la COVID-19.
De ce fait, certaines dépenses seront donc décalées en 2021. Nous en reparlerons dans notre prochaine édition, dont une part importante sera également dédiée aux associations.

A titre personnel, je suis très fier d'avoir été élu maire de cette commune, que j'aime profondément.
Comme je l'avais indiqué pendant la campagne, je vais réduire fortement mon temps d'activité professionnelle, pour me consacrer davantage à mes missions de maire de Bourgueil.

Il me reste à souhaiter, à chacun d'entre vous, une bonne lecture de notre premier numéro de cette nouvelle édition du journal municipal "Vivons Bourgueil", et à vous souhaiter de bonnes vacances, en famille ou entre amis.

Prenez soin de vous et des autres.

Benoît Baranger, Maire de Bourgueil

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140

Un nouveau conseil municipal pour Bourgueil

Le 24 mai dernier, le nouveau conseil municipal élu le dimanche 15 mars au premier tour, a été installé avec plus de deux mois de décalage, dus au confinement imposé par le gouvernement afin de lutter contre la pandémie de la Covid 19.

Ce dimanche 24 mai 2020, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des fêtes, sans public, pour élire le maire de la ville et les adjoints.
Une diffusion sonore était proposée pour le public présent à l'extérieur de la salle.

Au premier tour, Benoît Baranger a été élu maire avec 21 voix sur 27 face à Georges Roccon qui a obtenu 6 voix.

Six adjoints ont également été élus : Catherine Tendron (première adjointe), Jacky Forastier, Magali L'Hermite, Jean-Baptiste Thouet, Nadège Cousseau et Sébastien Voyard.

Le maire et ses adjoints

Elections municipales 2020
Résultats du scrutin du 15 mars

	Inscrits	Votants	Blancs /nuls	Exprimés	Agir ensemble pour Bourgueil	Le grand Bourgueil
Bureau 1	1010	437	21	416	223	193
Bureau 2	861	401	14	387	209	178
Bureau 3	1025	527	19	508	292	216
Bureau centralisateur						
	2896	1365	54	1311	724	587
					55,23%	44,77%

ville de BOURGUEIL

Vivons Bourgueil
N°1 - juillet 2020
Photo couverture : hôtel de ville en mai 2020

Sommaire

p. 2 > **Edito du Maire**
p. 3 à 5 > **Le nouveau conseil municipal**
p. 6 et 7 > **Les commerçants solidaires**
p. 8 > **Bibliothèque**
p. 9 > **École de musique**
P. 10 > **Camping : un atout touristique**
p. 11 > **Vie associative et CCAS**
p. 12 > **Objectif ville propre**
p. 13 > **Urbanisme et flash actu**
p. 14 à 16 > **Vie scolaire : une délicate sortie de crise sanitaire**
p. 17 > **Vu à Bourgueil pendant le confinement**
p. 18 > **Travaux**
p. 19 > **Tribune libre**
p. 20 > **Agenda**

Accueil de la Mairie

Horaires d'ouverture en juillet et août :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15.

Dossiers passeport et carte d'identité :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15.

Services urbanisme et affaires scolaires :
sur rendez-vous.

Infos légales

Vivons Bourgueil édition juillet 2020,
2100 exemplaires sur papier recyclé, certification impri'vert, PEFC et utilisation d'encres végétales

Directeur de la publication >
Benoît Baranger, Maire, Mairie de Bourgueil, 8 rue du Picard, 37140 Bourgueil

Rédaction et création graphique >
François Lebon, délégué à la communiciation et Nathalie Bonneau - service communication
tél. 02 47 97 25 16

Crédits > Philippe Bretaudeau pour les élus de la majorité, Le Grand Bourgueil pour les élus de l'opposition, Mairie de Bourgueil, illustrations : MB et Freepik

Impression > Atome communication
Dépôt légal > 2ème semestre 2020

Conseil municipal au 24 mai 2020

Benoît Baranger, Maire
> Le personnel
> La police municipale
> Suivi des affaires générales

ville de BOURGUEIL

Catherine Tendron
1ère adjointe
> Gestion du Centre Communal d'Action Sociale
> Gestion des foires et marchés
> Relation avec les commerçants et artisans de Bourgueil

Jackie Forastier
2ème adjoint
> Finances communales
> Marchés publics
> Suivi de la réhabilitation de l'ancien Etablissement d'Hébergement pour les personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Magali L'Hermite
3ème adjointe
> Gestion des bâtiments communaux
> Embellissement du centre-ville

Jean-Baptiste Thouet
4ème adjoint
> Gestion de la forêt
> Aménagement des chemins ruraux et des fossés
> Aménagement de la campagne

Nadège Cousseau
5ème adjointe
> Vie associative
> Vie sportive
> Organisation des Fêtes et cérémonies autres que culturelles
> Communication liée aux évènements de la délégation

Sébastien Voyard
6ème adjoint
> Gestion de la voirie
> Gestion des réseaux (éclairage public, gaz, téléphone, eaux pluviales)

Sylvie Jacob
déléguée
> Urbanisme

Dominique Allaire
délégué
> Gestion des espaces verts et du fleurissement

Nadine Leroyer
déléguée
> Gestion du camping municipal, du terrain d'accueil et du plan d'eau
> Gestion du cimetière

Catherine Echapt
déléguée
> Gestion de la politique patrimoniale et touristique de la commune

Gilles Pellé
délégué
> Inventaire de la biodiversité
> Animation de la Fête de la Nature

Emmanuelle Veille
déléguée
> Affaires scolaires
> Gestion du restaurant scolaire

Marie-Aude Bourdin
déléguée
> Animation culturelle
> Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

François Lebon
délégué
> Animation de la communication

Frédéric Clément
délégué
> Gestion de la propreté de la commune

Emmanuelle Cassagnes
déléguée
> Économies d'énergies et suivi des projets en lien

Moïsette Refray
conseillère municipale

Francis Sireau
conseiller municipal

Thierry Gasnier
conseiller municipal

Jean-Marc Tressel
conseiller municipal

Les conseillers municipaux de l'opposition

Georges Roccon

Marylène Charlot

Pascal Pinard

Nathalie Fabbri

Olivier Lenoir

Bénédicte Aumasson

Catherine Tendron
Adjointe au Commerce
et à l'Artisanat
"La commune travaillera en partenariat avec les commerçants."

Les commerçants solidaires

Pendant la crise sanitaire, de nombreux commerces ont dû baisser le rideau. Seuls les commerces alimentaires ont pu continuer leur activité. Les petits commerces de bouche, les producteurs locaux et les commerçants des marchés ont bénéficié d'une nouvelle clientèle, tandis que certains commerçants ont rivalisé d'imagination lorsque cela a été possible pour faire vivre leur commerce. L'Union commerciale et artisanale de Bourgueil (UCAB) a été au cœur de la crise un relais indispensable pour de nombreux commerçants.

Rencontre avec Guillaume Lapaque, président de l'UCAB

Concrètement, quelles actions l'UCAB a-t-elle engagées pour aider les commerçants et artisans pendant le confinement ?

Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'élan de solidarité des commerçants et artisans pendant cette période de crise. L'ancien bureau de l'UCAB avait fait un important travail de rassemblement, avec près de 55 adhérents. Ce qui fait qu'aujourd'hui, notre union fait partie des 6 plus grosses associations commerçantes du département.

Pendant le confinement, nous avons effectué un important travail auprès de l'ensemble des commerçants et artisans pour informer et expliquer à chacun les différents dispositifs d'aide.

La commande de masques a également montré un bel élan de solidarité. Pour mémoire, le 20 avril, le pays était en pénurie de masques et de gel hydro-alcoolique et les commerçants étaient inquiets pour leur réouverture attendue le 11 mai. Avec le soutien de la CCI Touraine (Chambre de Commerce et d'Industrie) et de la CC TOVAL (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire), l'UCAB a fait appel à un entrepreneur local (INDIS de Cinq Mars la Pile) qui fournit du matériel médical aux professionnels. Nous avons proposé une commande collective à tous les commerçants et artisans du Bourgueillois. Ils sont plus de 90 à avoir passé commande y compris les commerçants les plus isolés, souvent désemparés par le manque d'information. Cette organisation a été possible, grâce à l'investissement bénévole de commerçants locaux, comme celui de Linda David (Bourgueil Médical) qui a réceptionné et redistribué la marchandise. Les masques ont été livrés in extremis, le jour du 8 mai. Face à l'incertitude des délais de livraison, j'avais contacté Mélanie Lefay, directrice d'Hyper U qui avait accepté de mettre de côté des lots de masques, au cas où !

Crédit : ADT Touraine / JC Coutand

Autres élans de générosité :
La pharmacie Augey a offert des flacons de gel hydro-alcoolique aux commerçants autour des halles. Le syndicat des pharmaciens a fait don de 20L de gel hydro-alcoolique que nous avons offert à l'antenne locale des Resto du Cœur, car nous en avions suffisamment.
En partenariat avec l'UCAB, "Bourgueil Ensemble Solidaires" a organisé la distribution de 3 paniers gourmands composés de produits de commerçants locaux dont des bouquets de fleurs réalisés par les 2 fleuristes de la ville.
"Canopée" et "D'un jardin à l'autre", ont également été très sollicités pour la fête des mères. En effet, nous avons constaté un changement de comportement. Après plusieurs semaines de confinement, souvent sans voir sa proche famille, la fête des mères a pris une importance particulière. De quoi leur redonner le sourire !

La fermeture de la rue de Tours, depuis le 2 juin, a permis aux cafetiers et restaurateur d'étendre leurs terrasses.

Quelques semaines après le déconfinement, quelle est la situation chez les commerçants bourgueillois ?

Le nombre de commerçants et leur diversité sont dimensionnés pour la zone de chalandise locale de Bourgueil et des communes avoisinantes. Notre commerce est également dépendant du tourisme.
Notre problématique est que nous sortons de 2 mois de confinement, ajouté à cela un début de saison touristique quasiment inexistant. Après avoir contacté les hébergeurs locaux, on constate une légère reprise des réservations à partir du mois de juillet.

Deux autres incertitudes apparaissent :
- *Les touristes étrangers qui représentent 30% de notre clientèle seront-ils au rendez-vous cet été ?*
- *Le tourisme familial sera-t-il présent en grand nombre étant donné l'incertitude sur l'ouverture et le fonctionnement des accueils de loisirs en juillet et août. Les parents ne seront-ils pas obligés de prendre leurs congés en décalé pour assurer la garde de leurs enfants ?*

Le 2 juin, les restaurateurs et cafetiers ont réouvert leurs établissements. L'UCAB a, là aussi, été un relais important pour soutenir ces commerçants. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Après avoir consulté les bars et restaurants, l'UCAB a sollicité la mairie pour demander l'extension des terrasses lorsque cela était possible. En quelques jours, l'autorisation a été donnée et la rue de Tours fermée avec un mois d'avance par rapport aux années précédentes.

Comment voyez-vous l'après confinement ?

Rapidement, nous avons souhaité redonner une nouvelle image du cœur de ville, avec une campagne d'affichage colorée qui représente l'ensemble des commerces présents.

Pour une bonne reprise, il est également nécessaire de reprogrammer des animations en centre-ville. L'UCAB prépare déjà 2 évènements qui seront organisés suivant l'évolution du contexte sanitaire :
- *La brocante du dimanche 2 août*
- *Le marché nocturne du vendredi 21 août.*

Nous soutiendrons également la fête des vins du 15 août organisée par le comité des fêtes.

Récemment ouvert

Au Coin du Four
8 rue de Tours
Valérie Touzard propose de nombreux pains, des viennoiseries, patisseries snacks, boissons et friandises, tous les jours (fermé le jeudi) de 6h30 à 13h et de 16h à 19h et le dimanche de 6h30 à 13h.
Contact 02 47 58 46 41

Elau food
23 rue du Commerce
Ouvert depuis quelques mois, dans une ambiance brasserie, Elau Food propose des pizzas, salades, burgers... Contact 02 52 50 00 42
bourgueil.elau-food.fr et facebook Elau Food Bourgueil

Changement d'adresse

Les rendez-vous beauté
2 bis rue Thiers
Stéphanie Noblet vous accueille dans son nouvel institut pour des soins de beauté et bien-être, massages, maquillages... venez également découvrir les parfums, cosmétiques bio et accessoires de mode.
Contact 02 47 97 89 59 / possibilité de prendre rendez-vous en ligne www.lesrdvbeaute.fr

Mr Barbier by Medhi
2 ter rue Thiers
Mehdi Coiffeur Barbier a installé son nouveau salon de coiffure homme et barbe dans un espace plus grand. Que les amateurs se rassurent, l'ambiance vintage et décontractée qui a déjà séduit de nombreux clients est toujour là ! Sur rendez-vous, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi.
Contact 09 81 19 02 32 et facebook / Mr Barbier by Mehdi

Culture

Marie-Aude Bourdin
Déléguée à la culture
"En lien avec Catherine Echapt, je souhaite poursuivre l'ouverture culturelle engagée depuis plusieurs années avec une attache particulière à l'école du spectateur."

Bibliothèque
Retour sur une période exceptionnelle

Suite à l'annonce du confinement, le 17 mars, tous les bâtiments et équipements communaux y compris la bibliothèque sont fermés au public. Comme de nombreux agents municipaux, le personnel de la bibliothèque travaille à distance pour entretenir le lien avec les lecteurs.

Dans un premier temps, il s'agit de communiquer et de suivre les inscriptions sur la plateforme Nom@de développée par le Conseil Départemental.

"Il y a eu une nette augmentation des inscriptions sur la plateforme, plus de 15% les 2 premières semaines du confinement et une progression de 50% des consultations essentiellement ciblées sur les films et l'autoformation", précise Nathalie, bibliothécaire. *"Les modules de formation sur les langues, le code de la route et la relaxation ont été les plus consultés, tout comme ceux sur la couture, fin avril". "Nous avons également assuré une veille littéraire et artistique qui nous a permis de proposer des coups de cœur lecture, des tutoriels créatifs pour les enfants… sur la page facebook de la Saison Culturelle AOC Bourgueil".*

En parallèle, une réflexion sur la mise en place d'un biblio drive est menée. En réponse à l'évolution de la crise sanitaire, le 2 juin, le principe est mis en place. Les lecteurs ont la possibilité de déposer leurs ouvrages et de récupérer les commandes dans un espace aménagé à cet effet, dans le sas d'entrée de la bibliothèque, tout en veillant au respect des règles sanitaires en vigueur.

Quinze jours plus tard, dès la mi-juin, *"près d'une trentaine de lecteurs a déjà utilisé le biblio drive, la plupart en réservant leurs livres sur le site internet de la bibliothèque bourgueil.bibli.fr"*, souligne Sandrine, bibliothécaire.

Ce service a été complété par un contact téléphonique avec les lecteurs qui n'ont pas accès à internet pour les informer de ce service et proposer des conseils de lecture. Conseils dont ont pu bénéficier l'ensemble des lecteurs en contactant Nathalie ou Sandrine à la bibliothèque au 02 47 97 72 50.

Les bibliothécaires : Nathalie Tejera et Sandrine Lehoreau, la coordinatrice culturelle : Laure Petiot (au centre).

Dès que possible, la bibliothèque reprendra vie avec un accueil du public entre ses rayonnages. Ce sera l'occasion de découvrir la traditionnelle exposition "Où est-ce à Bourgueil ?" édition 2020 et de participer au jeu. Des informations seront données ultérieurement sur le site internet de la ville, la page facebook et les entrées de ville...

Ecole de musique

Pendant le confinement grâce à l'envie des élèves, à la réactivité des équipes et l'adaptabilité des professeurs, la musique a continué sa transmission et sa progression avec la mise en place de supports numériques.
En effet, depuis le mois d'avril, de nombreux élèves ont pu bénéficier de cours d'instrument en distanciel.

Malgré ce dispositif plein de générosité et d'ingéniosité, élèves et professeurs sont pressés de retrouver leurs acolytes musiciens et les locaux de l'école de musique.

Nous souhaitons que les murs de l'école, vibrent de nouveau. Comme tous les ans, nous vous proposons une large palette musicale, de la découverte (dès 2 ans) aux cours individuels d'instruments en passant par les pratiques collectives.
Pour cette nouvelle année, des stages viendront élargir les horizons et vous apporter de nouvelles connaissances.
Des cuivres à la batterie, de la musique de chambre aux musiques actuelles, en passant par la pratique vocale, la démarche à suivre est la même.

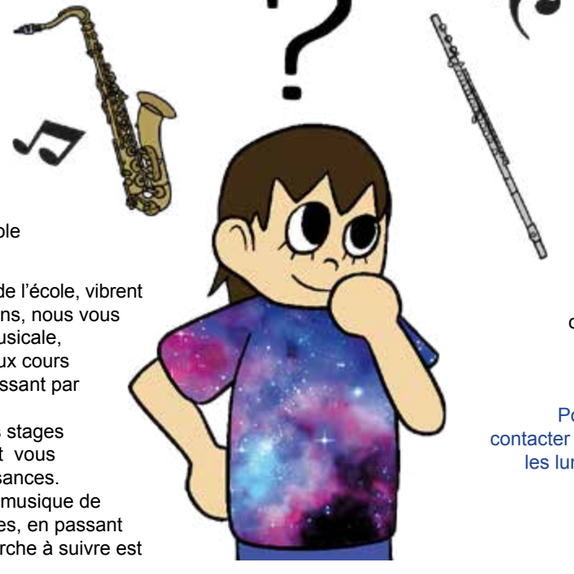

Venez nous rejoindre pour la rentrée 2020-2021 !

Cette année, nous vous invitons à remplir vos demandes d'inscription en ligne. Pour cette démarche simplifiée, quelques minutes suffisent.

Vous pouvez récupérer le lien :
- soit depuis le site internet de la mairie/rubrique école de musique
- soit en demandant par mail : musique@bourgueil.fr/culture@bourgueil.fr

Puis suivez simplement les étapes pas à pas.

Vous avez une question ou un problème ? Utilisez l'espace commentaire en fin de dossier.

Pour tout renseignement :
contacter le secrétariat au 02 47 97 91 28
les lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 14h à 17h.

La découverte musicale est accompagnée toute l'année par le service culturel, avec au sein de la saison culturelle un focus sur l'école du spectateur. L'année prochaine, nombre d'élèves de l'école de musique et des écoles élémentaires pourront bénéficier d'ateliers de découverte des percussions corporelles, des rencontres de musiciens chanteurs et des concerts dédiés.Au programme, nous pouvons déjà vous annoncer la cie Rebondire et ses albums contés et chantés, Chloé Lacan et son accordéon dans "sa pêche au bonheur" ou encore Mathieu Barbances qui nous fait voyager de la Syrie à Paris avec l'aide de sa contrebasse et son Ukulélé. Une découverte musicale pour tous les âges, alliant pratique et écoute.

Camping

Nadine Leroyer
Déléguée au camping
"La réouverture du camping s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'implication des agents de la commune."

Un atout touristique pour notre ville

Le camping de Bourgueil a accueilli ses premiers visiteurs le lundi 15 juin, avec un mois et demi de retard dû au confinement. C'est un des premiers campings à ouvrir sur le territoire de Touraine Nature.
Il permettra aux touristes de profiter des charmes de ce site naturel et calme de 1,8 ha, situé à deux pas du centre-ville. Labellisé Loire à Vélo et Accueil vélo, le camping de Bourgueil classé 3 dispose de 76 emplacements ombragés, d'environ 80 m² délimités par des haies.*

Lors de la visite d'ouverture du site, Benoît Baranger, Maire a souligné que *"le camping de Bourgueil est un atout pour notre territoire, la collectivité s'est engagée dans cette dynamique et a mis en place les mesures nécessaires pour garantir aux campeurs une sécurité sanitaire renforcée".*

Afin de garantir la sécurité des visiteurs, les services municipaux se sont mobilisés pour préparer l'ouverture et mettre en place des mesures d'hygiène adaptées : une signalétique rappelant les mesures d'hygiène a été apposée, les deux sanitaires réaménagés pour respecter la distanciation physique et des distributeurs de savon installés.
Le nettoyage renforcé avec des passages fréquents est complété par une fiche de suivi du nettoyage visible des utilisateurs. Une attention forte sur ce point a été demandée par les élus.

Au moment de la rédaction de cet article, le 18 juin 2020, il est encore beaucoup trop tôt pour dresser un premier retour sur ce début de saison touristique. Un bilan sera réalisé dans la prochaine édition.

A quelques jours de l'ouverture, Benoît Baranger, Maire, Catherine Tendron, première adjointe, Nadine Leroyer conseillère municipale déléguée au camping, Catherine Echapt, conseillère municipale déléguée au tourisme, Jérôme Mercier Papin, directeur de Touraine Nature et Alexandre Métivier, directeur général des services, ont visité les structures du camping guidés par Cyril Happe, directeur des services techniques, Eric Ferrao, adjoint au DST et Jennifer Ragueneau en charge de l'accueil du camping.

Le camping est situé dans le parc des loisirs Capitaine, qui propose des loisirs pour toute la famille : les itinéraires Touraine Nature, rando pédestre à proximité, plan d'eau avec plage aménagée et baignade surveillée du 1er juillet et 31 août, jeux et minigolf, terrain de pétanque, pique-nique et pêche (carte fédérale).

Situé à 3,5 km des circuits de la Loire à vélo et de la gare de Port Boulet, le camping de Bourgueil accueille les cyclotouristes qui trouveront dans l'un des 3 abris-cyclo sur pilotis proposés à la location, un maximum de confort pour reprendre des forces, visiter notre ville, découvrir ses monuments et son vin, avant de poursuivre leur périple.

Dans le coeur de ville, de nombreux commerces et services sont accessibles : 2 cinémas, office de tourisme, Maison des vins, marchés tous les mardis et samedis, foire à l'ail, brocante de l'UCAB, fête des vins du Val de Loire du 15 août et marché nocturne du 21 août, sans oublier le circuit patrimoine, l'abbaye de Bourgueil et le musée des arts et traditions populaires, l'église Saint Germain, la cave de la Dive Bouteille...

Vie associative

Nadège Cousseau
Adjointe
à la vie associative
" Nouvellement investie dans la vie associative et sportive bourgueilloise, j'ai pris mes fonctions rapidement en répondant au plus vite à diverses demandes de rendez-vous, recevant ainsi des présidents de clubs que le confinement avait pénalisés et qui se posaient diverses questions quant à leur fonctionnement dans cette période difficile."

"C'est avec grand plaisir que chacun a enfin pris ses fonctions après une période difficile qui a confiné tout un pays. Doucement mais avec conviction il reprend ses activités.
Notre maire Benoît Baranger a pris les rênes de la commune avec 6 adjoints, les conseillers municipaux et les conseillers délégués.

Adjointe à la vie associative, à la vie sportive, aux fêtes et cérémonies, j'ai tout d'abord voulu consacrer mon temps à tous les dossiers subventions qui étaient en attente et n'avaient pas pu être étudiés suite à la Covid 19.

J'ai conscience des difficultés occasionnées par ce bouleversement qui a fragilisé certaines trésoreries, bousculé des projets et fait annuler de nombreuses manifestations qui ne pourront pas être reprogrammées cette année.

Bourgueil est riche d'une multitude d'associations, avec un extraordinaire panel en tout genre : culturel et musical, sportif, social et scolaire.
La vie associative reprendra, nous l'espérons tous, avec la rentrée prochaine et surtout la journée des associations en date du 5 septembre 2020, qui génère chaque année de nombreuses inscriptions aussi bien par des adultes que des jeunes, du Bourgueillois ou de ses environs.

Juin 2020, dernière séance de Hip Hop dans le parc
Crédit : Sam Play

Les secteurs sont très divers et offrent à tous la chance de pouvoir pratiquer un sport, une passion, un passe-temps, un moyen de se libérer, de rencontrer d'autres personnes, d'échanger, de s'extérioriser ou encore de se poser dans le calme et la sérénité.
Le but est que chacun y trouve son bonheur et se rende à son activité avec le plus grand plaisir.

Je reste à votre disposition et votre écoute."

Action sociale

Le CCAS au service des administrés et des plus démunis

Pendant le confinement, l'équipe du CCAS a poursuivi en télétravail ses missions d'accompagnement et d'aide aux administrés en difficulté. Le public du CCAS étant majoritairement à risque ou fragile face à la Covid 19.

La priorité a été donnée à la réalisation des démarches à distance afin de limiter les contacts inutiles et les risques liés à la circulation du virus.

Une attention toute particulière a été apportée auprès des personnes fragiles et/ou isolées, avec la mise en place d'une veille sanitaire et d'un accueil téléphonique renforcé.

Pour ce faire, nous avons utilisé le fichier créé dans le cadre de l'action des correspondants de quartiers créé pour recenser les seniors de plus 73 ans ainsi que toutes personnes isolées vulnérables du fait d'une santé fragile ou d'une autonomie réduite. Ce fichier a été adapté pour répondre aux besoins spécifiques liés à la crise sanitaire et plus particulièrement à l'élargissement du public concerné aux personnes fragilisées par la situation (personnes à risques).

Au cours des appels passés et reçus, de nombreuses personnes ont fait part de leurs craintes liées à l'isolement et à l'éloignement des services de leur réseau habituel (famille, proches, intervenants extérieurs…).

Pour chaque situation, les agents se sont attachés à proposer des solutions. C'est ainsi que pour répondre à un éventuel besoin de renfort de bénévoles de proximité, le CCAS a ouvert un compte sur la plateforme "Réserve civique" mise à disposition par le gouvernement. De nombreux volontaires ont répondu présents pour assurer ce service et le Conseil d'Administration du CCAS les remercie.

Frédéric Clément
Délégué à la propreté
"Il est du devoir de chacun de porter une attention particulière et civique sur les questions de propreté."

Objectif ville propre

Lors des dernières élections, une nouvelle équipe est entrée en fonction au conseil municipal. Benoît Baranger, élu maire, a clairement identifié dans son diagnostic les problèmes de propreté dans notre belle commune.
Afin d'en faire un axe important de la mandature, il m'a nommé conseiller délégué en charge de la propreté. Je profite de ces quelques lignes pour le remercier de sa confiance et pour informer la population de mon engagement total dans la résolution des problématiques de propreté.

"*J'aurai à cœur durant les 6 années de ce mandat de mettre en œuvre la volonté politique de notre nouveau maire.*
Je souhaite ancrer mon action au côté des Bourgueillois, du centre technique municipal, de son directeur et de tous les agents de la mairie en charge de la propreté. Je sais l'importance qu'ils accordent à la mission de service public qu'ils remplissent. Par avance, je les en remercie sincèrement.

Mais (car il y un mais…),
Que serait le résultat d'une volonté politique seule ?
Comment obtenir des résultats probants en s'appuyant uniquement sur les agents de notre mairie ?
Vous l'aurez deviné, sans vous, nous aurons le plus grand mal à avancer concrètement. Il est du devoir de chacun de porter une attention particulière et civique sur les questions de propreté. Celles-ci rejoignent sur bien des aspects les problématiques environnementales, chères à beaucoup d'entre nous, à commencer bien souvent par nos propres enfants.

Dans une prochaine édition, nous évoquerons de nouveau ce sujet. En attendant, je vous laisse réfléchir sur ces photographies prises bien après le confinement, près de la salle des fêtes et de l'allée des Tilleuls. Elles en disent long …"

Crédit : F Clément

Le civisme, c'est l'affaire de tous !

La grande majorité des Bourgueillois respecte les règles de civisme et porte spontanément leurs déchets verts, les encombrants et autres matériaux ou objets usagés, à la déchetterie de Bourgueil ou à celle de Benais.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas été informés, nous rappelons que :

• Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit toute l'année (règlement sanitaire départemental et code de l'Environnement L.541-2).

• Les colonnes de tri ne sont pas des dépotoirs. Il est important de ne pas déposer des encombrants et autres déchets qui ne sont pas destinés aux colonnes de tri. De tels dépôts sont interdits, de plus ils donnent une image déplorable de notre ville.

Pour mémoire, les horaires d'ouverture des déchetteries sont les suivants :

• Benais : du lundi au samedi de 6h30 à 12h.

• Bourgueil : lundi et jeudi de 14h à 17h30, mardi et mercredi de 9h à 12h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Pour compléter le sujet des déchets, les règles sur la collecte des ordures ménagères doivent être, également respectées afin de limiter la nuisance des poubelles exposées sur le trottoir parfois plusieurs jours avant la collecte.
L'arrêté municipal du 22 avril 2009 précise que "*le dépôt des bacs ou sacs plastique sur la voie publique doit être effectué la veille du ramassage* ***après 18h.*** *Les récipients vides, après collecte, devront être retirés de la voie publique le jour même*", article 3.

Pensons aux riverains et aux touristes.

Nous aimons notre ville, gardons-la propre.

Sylvie Jacob
Déléguée à l'urbanisme
"Malgré le confinement, bien qu'au ralenti, élue et agent ont continué ensemble leur mission en télétravail, je serai à votre écoute."

Urbanisme

L'instruction des dossiers d'urbanisme a repris son rythme habituel et les délais d'instructions sont revenus à la normale depuis le 24 mai 2020.
Florence Fernandes Leques, responsable de l'urbanisme, est à votre disposition :
• par téléphone au 02 47 97 25 00
(les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h)
• par courriel : urbanisme@bourgueil.fr

Flash actu

Prévention des feux de forêt

Le massif forestier de Bourgueil est classé comme particulièrement exposé au risque incendie par la Préfecture. C'est pourquoi, il est important de respecter les règles suivantes :

Démarchage à domicile ... Soyez vigilants !

Nous avons été informés que des sociétés démarchaient les administrés par téléphone et programmaient des visites au domicile pour proposer de réaliser des diagnostics (énergétiques, termites…) qu'ils prétendent obligatoires. Nous vous rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.
Le démarchage à domicile est une pratique courante mais il peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictuel : escroquerie, faux agents, repérages en vue de commettre un cambriolage...
Méfiez-vous des pratiques commerciales agressives au cours desquelles est exercée une pression (sollicitations répétées, insistantes, contrainte morale...) et dont le but est de vicier le consentement du consommateur ou d'altérer sa liberté de choix.
Nous vous rappelons que la Mairie ne mandate jamais ce genre de société et qu'il s'agit d'une démarche purement commerciale.

Emmanuelle Veille
Déléguée aux affaires scolaires

"J'ai pris mes fonctions en pleine crise sanitaire. Le dialogue avec les différents partenaires nous a permis de nous positionner rapidement sur le dossier de la réouverture des écoles et du restaurant scolaire."

Une délicate sortie de crise sanitaire dans les écoles publiques

Jeudi 12 mars
Le confinement général n'est pas encore annoncé que le gouvernement décide de fermer les écoles. A ce moment, personne ne se doute qu'elles le seront pendant près de deux mois et demi. Seuls les enfants des personnels prioritaires seront acceptés pendant cette période.

Lundi 11 mai
Les écoles ont l'autorisation de rouvrir. Suite à un sondage réalisé auprès des parents majoritairement inquiets sur l'évolution de la pandémie et les risques encourus, une première réunion est organisée par la municipalité, avec les directrices des écoles primaires publiques, les représentants des parents d'élèves, la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CC TOVAL) et les services municipaux. Il est alors décidé de ne pas rouvrir les écoles avant le 2 juin car les mesures sanitaires ne peuvent pas être appliquées dans les établissements de Bourgueil.

Fin mai
Suite aux annonces gouvernementales du 28 mai, les écoles réouvrent le 2 juin. Les élèves de grande section, CP et CM2 sont accueillis sur la base du volontariat, l'effectif étant limité à 7 élèves en maternelle et 15 en élémentaire, pour respecter les mesures d'hygiène.
Afin de doubler le nombre d'élèves potentiellement accueillis, la ville et l'Education Nationale signent le 3 juin, la convention 2S2C (Sport-Santé-Culture et Civisme). Ce dispositif éducatif et ludique permet de scinder les classes en 2 groupes. Pendant qu'un premier groupe a cours dans l'école, le lundi et le mardi, le second est accueilli dans les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs La Cabane mis à disposition par la CC TOVAL, et vice et versa, le jeudi et le vendredi.
Ce programme favorise un accueil étendu pour les familles et permet de faire profiter aux enfants d'activités en lien avec le sport, la santé, la culture et la citoyenneté, encadrés par des animateurs recrutés par la commune.
Le restaurant scolaire a dû également s'adapter à cette situation inédite. La première semaine, les enfants ont apporté leur pique-nique. Mais dès le 9 juin, le restaurant scolaire a rouvert. Deux services sont assurés à 11h30 pour l'accueil de loisirs et 12h30 pour les écoles, afin d'éviter que les enfants ne se croisent. La municipalité a mis en place des règles sanitaires très strictes. Dans les écoles, les agents d'entretien interviennent pendant la pause méridienne et le soir pour nettoyer les classes, une désinfection complète est également réalisée les mercredis et les vendredis. Il en est de même au restaurant scolaire après chaque service.

Lundi 8 juin
Une semaine après la réouverture, à la demande de la municipalité, les directrices des écoles, les représentants des parents d'élèves et de la CCTOVAL et les services municipaux se sont à nouveau réunis pour faire un premier bilan de l'accueil des élèves. L'évolution positive de la situation sanitaire et les conditions d'accueil de la première semaine ont permis de décider l'élargissement de l'accueil des élèves. Les directrices des écoles ont contacté directement les familles concernées afin de les informer d'un accueil plus large à partir du 15 juin.

Mercredi 17 juin
Nouveau protocole : tous les élèves ont la possibilité de revenir à l'école et les règles sanitaires ont été allégées.

Mardi 3 juin, signature du protocole 2s2c par Benoît Baranger, maire et Dominique Bourget, DASEN qui permet de financer à hauteur de 110€ par groupe et par jour les activités périscolaires.

Aménagements des cours des écoles publiques pour répondre au protocole sanitaire

Rencontre
avec Christelle Baranger et Nina Page
directrices des écoles maternelle et élémentaire publiques

Les écoles ont fermé brutalement leurs portes, le vendredi 13 mars. Comment se sont déroulées les semaines qui ont suivi ?

Nina Page *: les enseignants ont mis en place très rapidement la continuité pédagogique, avec l'enseignement à distance. Les parents ont été très réactifs, ils avaient la possibilité de joindre l'enseignant de leur enfant qui apportait rapidement des réponses aux interrogations.*

Christelle Baranger *: pour mettre en place l'accueil des enfants des personnels hospitaliers, l'équipe enseignante a été très présente, nous nous sommes rapidement organisés avec les collègues de l'élémentaire et deux collègues venus en renfort de Huismes pour établir les roulements, qui ont permis d'accueillir les enfants. Si le nombre d'enfants était assez faible, en particulier les premières semaines (de 1 à 4), l'atmosphère était pesante, avec une allure de fin du monde assez anxiogène car nous n'avions pas de masques à cette période. Durant les 6 premières semaines, la gestion des équipes s'est faite en alternance une semaine sur deux entre Mme Page et moi-même. En plus de cet accueil, l'enseignement à distance était bien évidemment assuré.*

Nina Page *: à partir du 11 mai, même si les écoles n'ont pas été ouvertes, nous avons regagné l'école primaire Albert Ruelle pour proposer aux plus grands enfants des personnels prioritaires de meilleures conditions de travail et réfléchir à l'aménagement des locaux pour la réouverture le 2 juin.*
Même si les effectifs sont restés limités, quel plaisir de revoir des élèves le 2 juin ! Nous avons également continué d'accueillir les enfants relevant de la liste prioritaire. Les enfants étaient heureux de revenir, les enseignants se sont attachés pendant de longs moments, à échanger sur la situation et expliquer l'utilité des gestes barrières.

Christelle Baranger *: cette période a été compliquée à gérer, entre des parents qui font pression pour scolariser leurs enfants et d'autres, inquiets, qui refusent le retour de leur enfant. Pour préparer le retour des élèves à partir du 2 juin, avec les ATSEM, nous retirons tous les jeux, les tables, on tourne les meubles pour pouvoir espacer les petits bureaux d'un mètre. Du scotch est posé partout dans l'école pour matérialiser la distanciation. Les agents communaux posent de la rubalise sur les jeux, condamnent des robinets pour qu'ils soient bien distants d'un mètre. L'école perd son âme…*

17 juin : nouveau protocole, tous les élèves sont de nouveau accueillis. Après un énième changement de disposition de classe, nous accueillons nos petits élèves avec le sourire, pour 2 semaines. Cela nous a fait du bien de les retrouver et de pouvoir terminer l'année scolaire ensemble.

Paroles d'enfants de maternelle ... de retour à l'école après le confinement.

22 juin 2020, échange avec un élève de maternelle qui a vécu toutes les étapes successives de l'école puisqu'il fait partie des enfants "prioritaire"...

Quelle situation dans les autres établissements de la commune ?

Collège public Pierre de Ronsard

"Après 2 mois de fermeture, le collège a rouvert dès le 18 mai pour accueillir chaque classe de 6ème et de 5ème, 2 jours par semaine. Pour garantir la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel administratif et technique, un protocole sanitaire rigoureux a été mis en place : attribution d'une salle par classe afin de limiter les déplacements, désinfection des mains à l'entrée du collège, avant et après la classe, port du masque obligatoire, circuit de circulation matérialisé au sol, aménagement du restaurant scolaire…
Deux semaines plus tard, tous les élèves (dont les parents le souhaitaient) ont repris une journée par semaine, pour chaque niveau avec un emploi du temps aménagé.
Depuis le 22 juin, le collège a rouvert ses portes tous les jours, pour tous les élèves : 80% des élèves ont regagné le collège, toujours dans le respect du protocole sanitaire local.
Jusqu'au 22 juin, les élèves ont continué en parallèle à travailler à leur domicile, en télétravail. Régulièrement, depuis le début du confinement, les enseignants fournissaient cours et devoirs.
Pendant cette période inédite de confinement et de déconfinement, les équipes du collège et les élèves ont su s'adapter en permanence que ce soit pour mettre en place le travail à distance ou le retour en classe." Frédéric Leboisne, principal

Maison Familiale et Rurale

Crédit : MFR

"Les cours en présentiel n'ont pas repris, par contre, chaque jeune a été reçu en entretien avec le moniteur responsable de classe pour faire le bilan de l'année et l'accompagnement dans le projet d'orientation scolaire et professionnelle.
Depuis le 16 mars, la continuité pédagogique est assurée. Les adultes et apprentis en formation CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) ont pu finir leur dernière semaine de formation.
A partir du 2 juin, les élèves ont pu retourner en stage.
Malgré les difficultés techniques et parfois la baisse de motivation des jeunes, l'équipe a su innover et proposer des nouveaux supports pédagogiques.
L'ensemble de l'équipe et les membres du conseil d'administration œuvrent pour la rentrée de septembre." Aurore Aussant, directrice

Ecole privée Saint Germain

Crédit : École Saint Germain

"Pendant le confinement, 8 enfants de personnels soignants, pris en charge par quatre enseignantes à tour de rôle, ont été accueillis sur les matinées.
Comme partout, l'équipe enseignante s'est mobilisée et a déployé des trésors d'imagination pour assurer par mails, la continuité pédagogique. Un suivi régulier a permis de garder toujours du lien avec les élèves.
Pour préparer la reprise, des parents ont aidé à la réalisation de marquages au sol. Les enseignants ont posé de la rubalise et des panneaux et la première reprise a pu avoir lieu le 18 mai avec un retour des élèves de primaire volontaires par petits groupes de 6 à 12 (environ 32% de l'effectif). Puis à la mi-juin, ce fut le tour d'un groupe de GS et MS de reprendre. Les gestes barrière ont été assez bien vécus par les élèves et les familles se sont montrées très compréhensives. Ensuite le 22 juin, quasiment tous les élèves (96%) ont repris le chemin de l'école.
Cette fin d'année bien particulière s'achève avec la tristesse de ne pas pu avoir vivre la traditionnelle kermesse qui réunit les familles et clôture une année, mais aussi avec la joie, malgré tout, d'être en vacances, avant de reprendre, nous l'espérons tous dans de meilleures conditions, une nouvelle année scolaire.
Il est toujours possible d'inscrire vos enfants à l'école en juillet comme à la fin du mois d'août : ecolestgermain37@gmail.com *ou 02 47 97 82 60. Bel été à tous !"* Elisabeth Souchu, directrice

Collège privé Le Jouteux

Crédit : Collège Le Jouteux

"A compter du 25 mai, les élèves de 6ème et 5ème ont été accueillis, puis ceux de 4ème et 3ème le 1er juin sur la base du volontariat des parents. Un retour à la hauteur de 60% a été constaté.
Les aménagements mis en place ont été dictés par le respect du protocole sanitaire. Des zones dédiées à chaque classe ont été réalisées sur la cour de récréation, des points d'eau ont été attribués à chaque groupe, le restaurant scolaire a été réorganisé avec un service à table et le mercredi matin vaqué afin de répondre aux exigences de nettoyage. Cette période est complexe et éprouvante pour établir une organisation permettant la sécurité de chacun.
Néanmoins, on peut dire que globalement les choses se sont bien passées, grâce à l'investissement, la collaboration des parents et à la communication active avec l'équipe enseignante, celle-ci ayant fourni un travail extrêmement sérieux et efficace. Nous n'avons pas eu à déplorer d'élèves décrocheurs pendant la période de confinement. Ils ont réussi malgré tout à poursuivre leurs apprentissages avec bien sûr plus ou moins de difficultés et le retour au collège s'est effectué dans de bonnes conditions. La grande majorité des élèves a compris la nécessité d'appliquer les consignes exigées et a été heureuse de reprendre le chemin de l'école." Christine Marchaland, Chef d'établissement

Vu à Bourgueil pendant le confinement

Cep de vigne à l'Ormeau de Maure

Les vallées de Gravot et de Touvois vues de la Bidaudière

Crédit : F Sireau

Où est-ce à Bourgueil ?

Crédit : G Pellé

Vanne du Pont du Gué

Crédit : F Sireau

Lorsque le Changeon prend des allures de "Venise verte"

Carrefour des riverains satisfaits à Touvois

Sébastien Voyard
Adjoint à la voirie
et aux réseaux

"Attiré par la technique et la sécurité, j'ai la volonté de porter les dossiers à fort enjeux pour notre commune en étroite collaboration avec les membres du service technique. Des projets d'envergure seront engagés pendant notre mandature tels que l'installation de la fibre ou encore la modification du plan de circulation et nous devrons être au rendez-vous !"

Réfection du réseau d'eau

La Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, en charge de la compétence "eau et assainissement", a engagé des travaux afin de remplacer les conduites d'eau en amiante ciment, des rues de la Missonnellerie et du Pavillon.
Elle a fait appel à l'entreprise Humbert qui a commencé les travaux le 2 mars. Pendant le confinement, le chantier a été mis en sécurité avant de reprendre début mai.
La commune en a profité pour prendre en charge le remplacement d'un poteau incendie (4 740€) et la rénovation d'une partie de la canalisation d'eaux pluviales, rue de la Missonnellerie (10 482€).

Les élus à l'écoute des riverains

Suite à la demande des riverains de la rue des Robinières, avec le soutien technique de Cyril Happe, directeur des services techniques municipaux et Pascal Roy, responsable technique du SMIPE Val Touraine Anjou, Sébastien Voyard, adjoint à la voirie et aux réseaux et Jean-Baptiste Thouet, adjoint à l'aménagement de la campagne sont allés à leur rencontre le 15 juin.
Après avoir écouté les problèmes rencontrés et les propositions, riverains, techniciens et élus ont étudié diverses solutions qui pourraient être rapidement envisagées pour tenter de régler les problèmes de voirie, de circulation et de vitesse.

Magali L'Hermite
Adjointe aux batiments

"La préservation de nos bâtiments communaux, c'est la garantie d'offrir à nos administrés l'utilisation d'un service public de qualité."

Travaux de restauration des parties hautes du chœur de l'Eglise

Avec les Halles, l'Église Saint-Germain constitue le cœur architectural du centre-ville.
Une des parties les plus emblématiques de l'Eglise est sa charpente datant du début du XIII^{ème} siècle. Elle est exceptionnelle par son envergure (19m), sa structure et sa forme. Rares, en effet, sont les charpentes médiévales à croupe encore conservées sur le territoire.
Pour autant, plusieurs diagnostics ont montré que la charpente est sous-dimensionnée par rapport au volume général du bâtiment. Les renforts installés au XVII^{ème} siècle ne suffisent pas à solidifier l'édifice. De plus, elle est fragilisée, à divers endroits, par des attaques d'insectes lignivores.

Consciente de la nécessité des travaux, la commune a engagé, dès 2013, des études d'avant-projet. Le cabinet d'architectes Archi Trav a été retenu afin de déterminer un programme précis de travaux pour résoudre ces désordres.

Du fait de la spécificité des travaux à entreprendre, de nombreux échanges ont été nécessaires entre le cabinet Archi Trav et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le projet a été validé par la DRAC, au premier semestre 2020.

Estimés à 1 000 000 € TTC, les travaux consistent en la réfection d'une partie de la façade extérieure et à restaurer la charpente et la couverture situées au-dessus du chœur. Ils seront lancés en fonction des capacités financières de la commune.

L'examen du dossier d'autorisation de travaux est en cours par les services de l'État. A l'issue du délai d'instruction, la commune pourra solliciter les partenaires habituels pour aider à financer les travaux (État, DRAC, etc.).

En complément des subventions publiques, des financements privés seront à nouveau sollicités. Le patrimoine étant l'affaire de tous, en 2014, la commune a lancé une souscription publique de la Fondation du patrimoine. Celle-ci a déjà permis de collecter la somme de 31 854€. Elle est toujours ouverte aux donateurs.

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-germain-de-bourgueil

Agir Ensemble pour Bourgueil
Groupe de la majorité

Notre équipe, issue du collectif "Agir ensemble pour Bourgueil " a remporté le suffrage du 15 mars, et tient d'abord à remercier les électeurs bourgueillois qui nous ont placés en tête, ce jour-là, avec plus de 55% des bulletins exprimés.

Le 17 mars, le confinement était décrété par notre gouvernement, et pendant plus de 2 mois, notre équipe, pourtant élue, a été tenue à distance de l'exécutif de notre commune.
Nous avons cependant continué à préparer la mise en place de notre programme. Celui-ci avait été élaboré avec de nombreux Bourgueillois, non seulement lors de réunions publiques participatives, mais aussi lors de rencontres ou d'échanges numériques. Des réunions virtuelles hebdomadaires ont été organisées, et nous ont permis de poursuivre les réflexions engagées alors.

Lors des rares sollicitations du trinôme dirigeant durant le confinement, les anciens élus de notre équipe ont tenu à associer aux débats leurs colistiers nouvellement élus.

Chacun a ainsi pu participer, malgré tout et lorsque la possibilité nous en était donnée, aux décisions communales prises pendant cette période difficile.

Plus largement, nous avons souhaité mener des actions solidaires auprès de nos aînés et des personnes isolées, ou en difficultés. Nous voulions aussi favoriser la relance du commerce local. La plateforme "Bourgueil Ensemble Solidaires" a donc été créée avec ces objectifs. Elle a ainsi pu rassembler au-delà de nos élus, et nous remercions vivement tous les bénévoles qui s'y sont associés.

Enfin, le nouveau conseil municipal a été installé le 24 mai dernier.
De nouveau, notre équipe s'engage ici à mettre en place le programme ambitieux et riche de projets d'envergure, qu'elle a présenté aux presque 3000 électeurs bourgueillois.

Notre but : *"agir et bien vivre ensemble pour un Bourgueil dynamique, connu et reconnu de tous."*

Le grand Bourgueil
Groupe de l'opposition

Bourgueilloises, Bourgueillois

Les élections municipales ont rendu leur verdict : les bourgueillois ont majoritairement choisi la continuité.

Le GRAND BOURGUEIL remercie tous ceux qui ont souhaité, par leur vote, donner une nouvelle ambition à notre commune. Ce résultat est bien sûr contestable, car la liste "ensemble pour Bourgueil" n'aura finalement été élue que grâce à 724 bourgueillois sur les 4000 que compte notre commune et également parce que peu d'électeurs sont allés voter en raison de la crise sanitaire et des déclarations du premier ministre, la veille de l'élection.
A Bourgueil, les deux-tiers des plus de 65 ans ne sont pas allés voter.

Néanmoins, le Grand Bourgueil accepte le verdict des urnes, mais ne renonce pas pour autant à son combat pour porter haut l'image de Bourgueil.

Les premiers contacts avec la majorité élue ne sont pas très encourageants : aucun poste d'adjoint, aucune présidence de commission ne nous est laissée. C'est incompréhensible. Alors que notre volonté est de travailler ensemble pour le bien et l'avenir de Bourgueil, il semble que "ensemble pour Bourgueil" (jugez l'ironie de l'appellation !!!), cherche plutôt à reproduire la mauvaise ambiance qui a prévalu au sein du Conseil pendant tout le mandat précédent. C'est navrant.

La politique qui se dessine pour les 6 ans à venir n'est pas non plus très enthousiasmante : le tourisme, capital pour notre économie viticole n'est même pas porté par un adjoint : une demi-délégation, soit quasiment rien, lui est seulement affectée. Depuis le 15 mars aucun contact n'a été pris avec le repreneur potentiel de l'abbaye…..bref il semble que nos élus majoritaires, dont la première décision a été d'augmenter le salaire du maire et des adjoints, aient choisi de gérer les affaires courantes pendant 6 ans.

Et pourtant, que de choses à faire…..
LE GRAND BOURGUEIL ne désarme pas ! Avec ou sans la municipalité, il va œuvrer pour le bien et l'avenir de Bourgueil. Une association a été créée pour porter nos idées. Un local, situé au cœur de la ville, au 25 rue du commerce, vous accueillera bientôt, vous, tous les bourgueillois, pour vous écouter et bâtir l'avenir de la commune. Bien sûr, nous ne serons que force de proposition pour les projets qui relèvent de la commune, mais il y a tellement d'autres choses à faire pour rétablir, dans le bourgueillois, ambition, fierté et convivialité.
Cette maison sera la vôtre. Profitez-en, venez nous y retrouver pour construire ensemble le Bourgueil de demain.

AGENDA

L'organisation de ces manifestations se fera suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Dimanche 2 août

BROCANTE DE L'UCAB

L'Union Commerciale et Artisanale de Bourgueil programme sa traditionnelle brocante annuelle dans les rues de la ville.
Pour tout renseignement et réservation :
Pierre Bardet 06 26 46 50 16 – *pierre.bardet@icloud.com*

Jusqu'au 9 août, de 10h à 18h, dans la cave de l'Abbaye

EXPOSITION PHOTOS SUR LA VIGNE ET L'HOMME

organisée par Déclic Bourgueil en partenariat avec la Maison des vins. Entrée libre

Samedi 15 août

FÊTE DES VINS DU VAL DE LOIRE

organisée par le Comité des fêtes en centre-ville

Lundi 17 août, à la salle des fêtes

DON DU SANG

Pour réduire le temps d'attente en collecte et préserver les équipes EFS très mobilisées, programmez vos dons en prenant rendez-vous sur le site internet de l'EFS : *https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/*

Vendredi 21 août

MARCHÉ NOCTURNE ORGANISÉ PAR L'UCAB

Samedi 5 septembre

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 19 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

LES CINÉMAS DE L'AMICALE ET DE L'ABBAYE VOUS ACCUEILLENT TOUT L'ÉTÉ

Les bénévoles des cinémas de l'Amicale et de l'Abbaye se sont adaptés à la situation sanitaire, en réduisant le nombre de fauteuils disponibles, sans oublier l'application des gestes barrières et la mise à disposition de gel hydro-alcoolique. Retrouvez les programmes :
www.bourgueil.fr/cinemas
facebook/cinéma de l'Amicale de Bourgueil
facebook/association de l'Abbaye de Bourgueil

A DÉCOUVRIR

LE CIRCUIT PATRIMOINE

Il vous permet de découvrir en toute liberté quelques monuments de notre ville… En prenant le départ des Halles, monument emblématique de la ville, nous vous invitons à suivre le parcours sur les chemins du patrimoine. Sept plaques en versions française et anglaise, vous feront découvrir une partie du patrimoine de notre commune, en passant par des lieux chargés d'histoire : les Halles, l'Hôtel de ville et son parc, l'école de musique Rossignol, l'Abbaye, l'Eglise et la Maison des vins.

VISITE DE L'ABBAYE ET DE SON MUSÉE

4, avenue Le Jouteux
Les bénévoles de l'association ont aménagé les visites pour vous accueillir dans les meilleures conditions d'hygiène tout en maintenant le plaisir de découvrir ou re-découvrir les trésors de l'abbaye.
En juillet et août, ouverture les mardis, vendredis, samedis et dimanches avec uniquement des visites guidées, départ à heures fixes : 14h, 15h30 et 17h (billetterie : 10 minutes avant le départ de la visite).
Visite limitée à 10 personnes maximum avec port d'un masque. Les modalités d'accueil sont succeptibles d'évoluer suivant la situation sanitaire.
Plus d'infos : 07 81 52 09 18.
facebook / Association de l'Abbaye de Bourgueil

MAISON DES VINS DE BOURGUEIL

Place de L'Église
Ouvertures, le lundi de 14h30 à 18h30 et du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30.
Plus d'infos : *www.vinbourgueil.com*

CAVE DE LA DIVE BOUTEILLE

2, rue des Caves de Chevrette
Ouvertures du mardi au samedi de 11h à 19h et sur rendez-vous au 02 47 97 00 00
Plus d'infos : *facebook / Cave de la Dive Bouteille*

PARC DE LA MAIRIE

Rue de Fontenelle
Un ilot de verdure au coeur de la ville où vous pourrez découvrir des animaux de races locales anciennes : poules, dindons, pintades, chèvres, moutons, lapins élevés autrefois dans les fermes de Touraine. Un parcours pédagogique donne de nombreux renseignements sur les animaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

OFFICE DE TOURISME "TOURAINE NATURE"

16 place de l'Eglise
Ouvertures du lundi au samedi de 9h30 à 18h30, dimanche et jours fériés 10h-13h, le 15 août 10h-18h.
Contact 02 47 97 91 39
Plus d'infos : *www.tourainenature.com*